



PRÉFET DES ALPES- DE-HAUTE- PROVENCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 23 juin 2023

Evolution des mesures liées à la sécheresse dans le département des Alpes de Haute-Provence

Malgré un début d'année 2023 très déficitaire, les pluies régulières et réparties sur l'ensemble du département depuis début mai ont permis une amélioration de la situation, notamment concernant le débit des cours d'eau et le remplissage des réserves.

Dans ce contexte, l'ensemble des mesures liées à la sécheresse est levé sur le département des Alpes-de-Haute-Provence.

Pour rappel, depuis le début de l'année et jusqu'à début mai, l'ensemble du département des Alpes-de-Haute-Provence subissait un déficit pluviométrique de l'ordre de 70 %. Ce début d'année faisait suite à une sécheresse historique survenue en 2022 avec une faible recharge hivernale des nappes.

Le 23 mars 2023, le département avait été placé en Vigilance et les premières restrictions liées à la sécheresse prises sur certains territoires.

Préservons notre ressource en eau, chaque geste compte

Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence rappelle que la situation reste critique et recommande de faire attention à toute consommation supplémentaire en d'adoptant à l'échelle individuelle et collectivement le principe de sobriété.

L'eau est aujourd'hui une ressource précieuse et périssable que nous devons préserver.

Ne pas laisser couler l'eau, veiller à bien remplir lave-linge et lave-vaisselle à chaque cycle pour ne pas les multiplier, privilégier les programmes « éco », acheter des équipements qui consomment peu... Au-delà de ces pratiques de bon sens, **quelques gestes simples permettent de réduire la consommation d'eau :**

- **Installer un mousseur sur les robinets :** en mélangeant de l'air avec l'eau qui sort du robinet, un mousseur réduit le débit mais pas la pression. On en trouve dans les magasins de bricolage et les quincailleries. **Économie réalisée : 50% de la consommation d'eau d'un robinet.**
- **Prendre une douche et éviter les bains :** prenez des douches courtes et évitez les bains. 4 minutes, le temps recommandé, équivaut à la durée d'une chanson de votre playlist préférée. **Économie réalisée : 110 litres d'eau à chaque douche.**

Service de la communication interministérielle et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture

8 Rue du Docteur ROMIEU

04016 Digne-les-Bains Cedex